

Comparons, M. l'Orateur, la grande liberté que l'on a accordée aux honorables députés de la gauche pendant ce débat, avec la conduite tenue par l'arrogante et insolente majorité qui commanda ici pendant cinq ans; faisons cette comparaison et voyons comment les partisans d'un gouvernement traitent leurs adversaires et leurs ennemis. Plus de quarante pour cent du *Hansard*, ont été, jusqu'aujourd'hui, remplis par les discours des honorables députés de la gauche, bien qu'ils soient dans la proportion d'un contre quatre pour les députés de la droite, et ils ont eu l'occasion de répéter, mainte et mainte fois, de la façon la plus monotone, tous les arguments qu'ils ont pu trouver, car l'honorable chef de l'opposition a épuisé le sujet dans les premiers discours qu'il a faits, et personne ne pouvait parler après lui sans répéter ce qu'il avait dit.

Un de ces honorables députés est venu de l'avant, et bien qu'on eût attiré l'attention de la Chambre sur ce fait, il nous a fait perdre notre temps en nous lisant son discours dont il remit aux reporters une copie qu'il avait probablement déjà envoyée au *Globe*.

Les honorables députés de la gauche m'ont reproché d'avoir attiré l'attention de l'Orateur sur ce fait. Il n'y a pas dans le "Parliamentary Practice" de May de règle plus claire que celle qui défend la lecture des discours, parce que cette coutume détruit l'esprit de discussion. Je n'ai pas insisté, bien qu'en le faisant, j'eusse empêché l'honorable député de lire son discours, et le *Globe* aurait publié, le lendemain, le compte-rendu d'un discours qui n'avait pas été prononcé. Je pense maintenant que l'on ne devrait pas permettre que ce discours fût publié dans les archives de cette Chambre, car ce n'est pas un tel discours qui devait être prononcé.

J'irai plus loin; mon siège se trouve près de celui de l'honorable député et je l'ai vu tourner, les uns après les autres, les feuillets de son discours; vous avez dit, M. l'Orateur, que d'autres députés ayant lu leurs discours, vous n'interviendriez pas tant que durerait cette discussion, bien que la chose fût contre la coutume parlementaire et qu'elle fût ainsi défendue. Mais, M. l'Orateur, on n'a pas encore attiré votre attention sur le fait qu'on lisait des discours en cette Chambre, car il aurait été de votre devoir d'empêcher la chose. J'espère que la discussion qui vient d'avoir lieu, sera le moyen de faire disparaître cet abus.

J'ose assurer, M. l'Orateur, que tout le monde a eu ses coudées franches dans ce débat. Chaque phrase du débat nous rendait de plus en plus forts aux yeux du peuple, et que l'honorable député ne se flatte pas que lui et ses amis pourront encore tromper le public comme ils l'ont déjà fait. Que l'honorable député n'oublie pas que la foudre ne frappe pas deux fois au même endroit, et bien que lui et ses amis aient réussi une fois, ils ne peuvent réussir de nouveau, car le peuple a les yeux ouverts sur les fourberies de l'hypocrisie organisée. Je répéterai, une fois pour toutes, que les honorables députés de la gauche ne possèdent pas les qualités qui caractérisent le parti conservateur, car, parce qu'il est arrivé à leur chef de perdre une bataille, ils l'ont renvoyé et disgracié.

Malgré les reproches qu'on lui faisait, malgré les calomnies répandues contre lui, les conservateurs sont restés fidèles à leur grand chef qui, plus d'une fois, les a conduits à la victoire, et qui, Dieu aidant, les y mènera encore plus d'une fois. Et aujourd'hui, notre fidélité est récompensée.

Cet honorable monsieur doit se rappeler, avec bonheur et avec orgueil, que jamais, dans ses jours les plus sombres, ses amis ne l'ont abandonné; et quand les honorables députés de la gauche, le soir de notre longue discussion, nous ont accusé de traiter ce sujet avec une légèreté inconvenante, j'avais raison de leur dire que s'ils le désiraient, ils avaient le droit de se couvrir de cendres; quant à nous, nous croyions que nous pouvions revêtir des habits de fête et nous livrer à la joie, tandis qu'ils peuvent sonner le glas

funèbre; tout ce que nous voulons, c'est que, comme les braves Indiens, ils élèvent eux-mêmes leur bûcher.

Notre digne chef doit voir, aujourd'hui, qu'il est plus fort auprès du peuple que si l'honorable député, qui siège vis-à-vis de moi (sir R. J. Cartwright), ne l'avait pas injurié du haut de la tribune; il doit sentir qu'il est plus fort que si la presse ne l'eût pas attaqué ni calomnié, car ces attaques lui ont créé des amis qui se sont attachés à lui par des liens que l'on ne peut briser, et qui regardent comme leur plus grande récompense le fait d'avoir maintenu au pouvoir un des plus grands hommes d'Etat du monde et, certainement, le plus grand que le Canada ait produit.

Nous consentons à être jugés d'après ce contrat du chemin de fer du Pacifique canadien; nous consentons à ce que l'on compare le programme que nous avons adopté avec la politique suivie par la gauche, avec cette politique qui aurait l'effet de livrer notre commerce et l'avenir du Canada entre les mains des Etats-Unis; nous voulons comparer nos actes avec la politique de celui qui, dans son fameux discours d'Aurora, dont on l'a tant félicité, disait, sur un ton prophétique, qu'il avait l'intention de chercher un climat plus chaud; et nous avons vu l'accomplissement de cette prophétie dans la tentative futile de faire passer le chemin de fer du Pacifique aux Etats-Unis par le Sault Sainte-Marie, et partant, de livrer le commerce aux Américains.

On ne pouvait faire de tentatives plus infructueuses que celles qui ont été faites pour porter les honorables députés de la droite à désertir leur chef. Les honorables députés de la gauche ont éprouvé un peu de consolation lorsque quelques-uns de nos amis ont reconnu que le contrat n'était pas, sous tous les rapports, comme nous aurions désiré qu'il fût.

Personne ne prétend que c'est le meilleur contrat que l'on pourrait faire; personne ne prétend que ce contrat s'accorde sous tous les rapports avec nos vues; mais l'arrangement a été conclu avec des hommes qui surveillaient leurs intérêts et qui ont l'intention d'exécuter à la lettre des travaux qu'ils se sont chargés de faire. Le gouvernement ayant accepté ce contrat, se compromettrait s'il n'obligaient pas ces messieurs à exécuter leur contrat à la lettre.

Le gouvernement peut—et il n'a jamais abdiqué ce pouvoir—le gouvernement peut, dis-je, les obliger à la chose. Le gouvernement a le pouvoir d'empêcher tout ce que l'on pourrait faire pour enfreindre les clauses de ce contrat. Le gouvernement mécontraîtrait ce qui a été fait dans le passé, s'il ne voyait pas à faire exécuter cette convention. A ce sujet, je me rappelle que l'honorable député de Brant-Nord (M. Fleming) a prétendu, d'après les premières épreuves du "Journal des Débats," qui sont souvent inexactes, que j'avais dit que nous ne pouvions désirer un meilleur contrat. Je n'ai pas dit cela. J'ai simplement dit que ce contrat n'était pas tout ce que nous aurions pu désirer, si la convention avait été faite entièrement de notre côté; et si l'honorable député de Brant-Nord avait examiné le contexte, il aurait vu qu'il était impossible de se méprendre sur l'interprétation que l'on devait donner à mes paroles.

Je remercie la Chambre de l'attention qu'elle m'a accordée, et je demande pardon de m'être levé un peu trop vivement pour me défendre et défendre la question qui nous occupe en ce moment contre les sophismes de l'honorable député de Norfolk-Nord, sophismes qu'il sait si bien employer. Et, en terminant, je puis dire que l'honorable député a eu mauvaise grâce de m'accuser d'inconséquence.

M. POPE (Queen, I. P. E.) Je n'ai pas l'intention de rentrer dans la discussion générale de la question, elle a été trop complète pour que j'essaie de la rouvrir. Je veux tout simplement répondre à quelques allusions que l'on a faites à ma province natale, et à l'énorme pétition que l'on a présentée à la Chambre pour lui faire croire que la population de l'île du Prince-Edouard est opposée à la sanction du contrat. Les députés de l'île du Prince-Edouard ont été vertement tancés l'autre jour par l'honorable député de